

# BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES

## ALTERNANCE

### LA FORMATION

Ce technicien supérieur spécialisé dans l'utilisation, la maintenance et l'après-vente de matériels agricoles est capable d'identifier les besoins en matériel des exploitants agricoles pour améliorer les rendements et la qualité de la production. Il est chargé de la gestion des matériels : leur mise à disposition, leur adaptation aux innovations technologiques et réglementaires...

À cela s'ajoutent les activités de service et de conseils auprès d'une clientèle aux besoins spécifiques. Il peut ainsi analyser des problèmes de stockage, de transformation ou de transport des produits et y apporter les solutions adéquates. Ses activités intègrent notamment la relation avec les constructeurs de matériels agricoles.

Ce technicien supérieur intervient dans des entreprises de construction, des entreprises de maintenance et d'après-vente du machinisme et des matériels agricoles...

Il occupe des postes à responsabilité:

- en concession (technicien Service Après-Vente, responsable support client, chef d'atelier, responsable magasin...)
- chez un constructeur (formateur technique, inspecteur technique, inspecteur pièces de rechange, technicien Après-Vente, animateur plate-forme réseau, responsable produits, technicien bureau d'études)
- autres : conseiller ou expert auprès d'organismes indépendants : contrôle réglementaire, expertise technique et juridique, Conseil technique

### PROGRAMME

#### SAVOIRS GÉNÉRAUX

- S1. Culture générale et Expression
- S2. Anglais
- S3. Mathématiques
- S4. Sciences physiques et chimiques

#### SAVOIRS PROFESSIONNELS

- S5. Connaissances agro-techniques du milieu client de l'agroéquipement
- S6. Méthodologie professionnelle en technologie industrielle
- S7. Technologies industrielles
- S8. Méthodologie professionnelle en économie et gestion
- S9. Santé et sécurité au travail, ergonomie
- S10. Protection de l'environnement



### MODALITÉS

#### DURÉE DE FORMATION

2 ans

#### ÉVALUATION

- 50% en CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- 50% en épreuves terminales

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un constructeur ou un concessionnaire de machines agricoles.
- Être titulaire d'un :
  - » Bac Pro (Maintenance, Agroéquipement ou CGEA)
  - » Bac Général (S)
  - » Bac Technologique (STAV, STI)

#### FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional  
Apprenti : avoir entre 16 et 30 ans

### DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre dans un certificat de spécialisation agricole (CS), en licence professionnelle, en classe préparatoire ATS pour entrer en école d'ingénieur. Ce BTS permet d'être dispensé des unités A et B du diplôme d'expert en automobile.